

Incidences des récents tarifs sur le commerce de marchandises du Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 2 août 2019

Le 1^{er} mars 2018, les États-Unis ont annoncé leur intention d'imposer des tarifs d'importation de 25 % sur les produits canadiens en acier et de 10 % sur les produits canadiens en aluminium; ces tarifs sont entrés en vigueur le 1^{er} juin. En réponse, le 31 mai, le Canada a annoncé son intention d'imposer des tarifs de rétorsion de 25 % sur les importations de produits américains en acier et de 10 % sur les importations de produits américains en aluminium ainsi que sur divers autres produits en provenance des États-Unis; ces tarifs ont été mis en œuvre le 1^{er} juillet. Les deux gouvernements ont annulé leurs tarifs respectifs le 20 mai 2019. Les répercussions de ces tarifs sur les exportations et les importations du Canada ont été considérables et variaient selon le groupe de produits.

Les tarifs américains inversent la tendance à la hausse des exportations canadiennes d'acier vers les États-Unis

Les exportations canadiennes de produits en acier aux États-Unis ont affiché une forte tendance à la hausse au cours des deux années précédant l'instauration du tarif de 25 % sur les importations américaines d'acier canadien. Des volumes et des prix plus élevés pour les formes primaires et produits semi-ouvrés de fer et d'acier ont également été observés au cours de ces deux années.

À la suite de l'annonce de ces tarifs, les exportations canadiennes d'acier aux États-Unis ont nettement progressé, en hausse de 22,6 % en mai 2018 (le dernier mois avant la mise en œuvre) par rapport à février 2018 (le mois précédant l'annonce). Également, de mars à mai 2018, la valeur mensuelle moyenne de ces exportations était supérieure de 30,3 % à la moyenne mensuelle observée en 2017, l'année précédant l'imposition de ces tarifs supplémentaires.

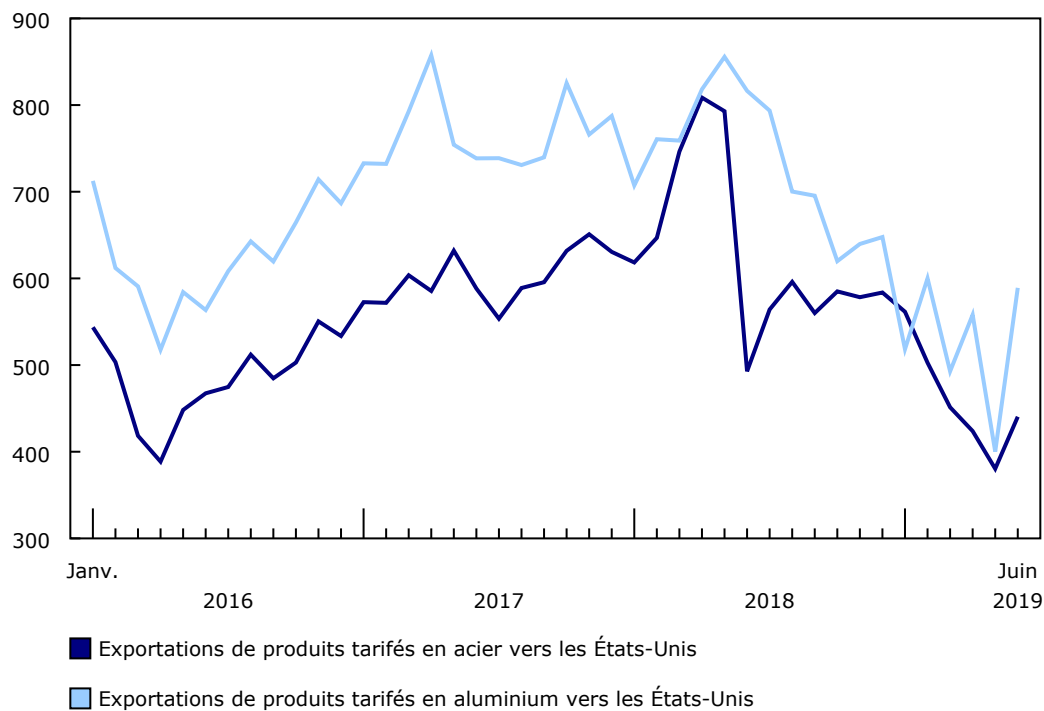
Les exportations de produits en acier à destination des États-Unis ont fortement diminué immédiatement après la mise en œuvre des tarifs américains, reculant de 37,8 % en juin 2018, avant de se redresser partiellement en juillet (+14,5 %). Alors que des fluctuations des exportations mensuelles ont été enregistrées pendant le reste de la période tarifaire, l'effet net a été une baisse, la valeur des exportations de mai 2019 ayant atteint son plus bas niveau en près de dix ans.

En juin 2019, le premier mois après la levée des tarifs, les exportations de produits en acier aux États-Unis ont augmenté de 15,8 %. Cela a coïncidé avec une hausse de 20,3 % des volumes d'exportation de formes primaires et produits semi-ouvrés de fer et d'acier, la plus forte croissance mensuelle en dix ans.



Graphique 1 Exportations de produits tarifés en acier et en aluminium vers les États-Unis

millions de dollars



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées et sur une base douanière.
Source(s) : Programme du commerce international canadien de marchandises.

Les exportations canadiennes d'aluminium baissent après l'entrée en vigueur des tarifs douaniers américains

Comme pour les produits en acier, les produits en aluminium exportés aux États-Unis ont également connu une croissance importante au cours des deux années précédant l'instauration des tarifs douaniers. Cette augmentation a coïncidé avec une hausse des prix de l'aluminium et des alliages d'aluminium sous forme brute. Les volumes d'exportation de ces produits en aluminium ont également augmenté pendant cette période.

À la suite de l'annonce selon laquelle des tarifs douaniers de 10 % seraient appliqués aux importations américaines d'aluminium en provenance du Canada, les exportations canadiennes vers les États-Unis ont considérablement augmenté, enregistrant une hausse de 12,5 % en mai 2018 par rapport à février 2018, le mois précédant l'annonce.

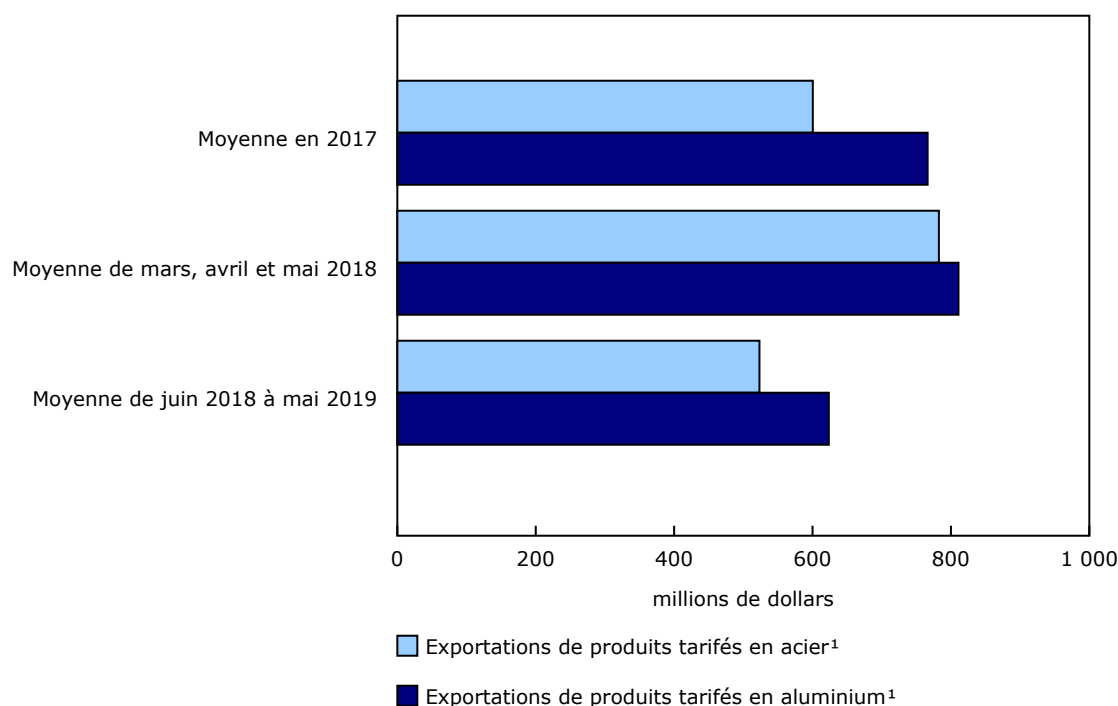
Après la mise en œuvre de ces tarifs en juin 2018, les exportations canadiennes de produits en aluminium à destination des États-Unis ont diminué plus progressivement que les exportations de produits en acier. D'ailleurs, les exportations de produits en aluminium ont fléchi au cours de chacun des cinq mois suivant l'instauration de tarifs douaniers sur les importations américaines en provenance du Canada avant de se redresser légèrement en novembre 2018. La valeur mensuelle moyenne des exportations pendant la période tarifaire était inférieure de 18,6 % par rapport à la moyenne de 2017.

Dans l'ensemble, les exportations canadiennes de produits en aluminium aux États-Unis ont diminué de plus de moitié après la mise en œuvre des tarifs américains, atteignant leur plus bas niveau en plus de 10 ans en mai 2019. Parallèlement, les prix et les volumes de l'aluminium et des alliages d'aluminium sous forme brute ont également subi des diminutions considérables.

En juin 2019, soit le premier mois après la levée des tarifs douaniers, les exportations de produits en aluminium vers les États-Unis ont augmenté de 47,2 %. Parallèlement, les volumes d'exportation d'aluminium et d'alliages d'aluminium sous forme brute ont crû de 35,3 %, la plus forte hausse en plus de dix ans.

Graphique 2

Valeur moyenne mensuelle des exportations en 2017, avant l'application de tarifs américains en 2018, et pendant la période tarifaire



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées et sur une base douanière.
Source(s) : Programme du commerce international canadien de marchandises.
 1. Vers les États-Unis.

Les importations canadiennes de produits en acier en provenance des États-Unis ont fortement augmenté en juin 2018, avant de diminuer considérablement en juillet 2018

Le Canada a réagi aux tarifs douaniers appliqués par les États-Unis sur les produits en acier et en aluminium en annonçant, en mai 2018, des tarifs de rétorsion sur les importations de produits en acier et en aluminium américains, ainsi que sur divers autres produits importés en provenance des États-Unis. À la suite de cette annonce, les importations canadiennes de produits en acier en provenance des États-Unis ont augmenté de 31,3 %, portant la valeur de ces importations en juin 2018 au deuxième plus haut niveau jamais enregistré.

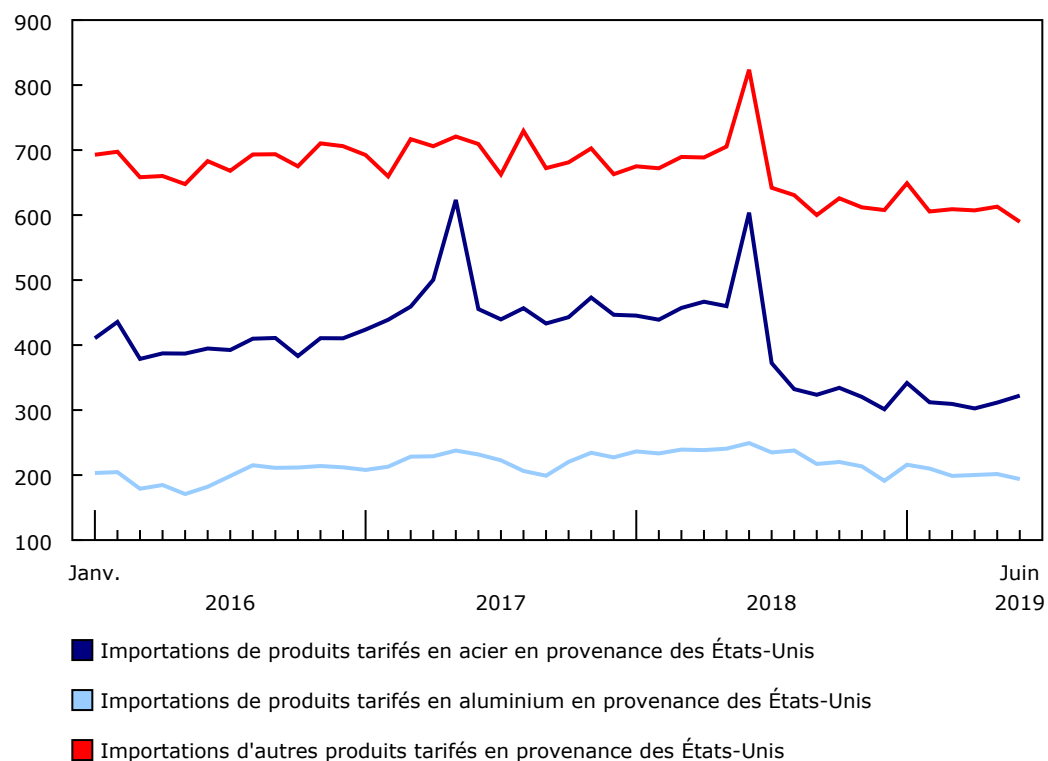
Après que le Canada a commencé à percevoir des droits de douane à titre de rétorsion, les importations de produits en acier des États-Unis ont fortement diminué en juillet (-38,3 %) et en août 2018 (-10,8 %). Après cette période, les importations de produits américains en acier ont moins fluctué, mais ont quand même diminué de 6,2 % en mai 2019 comparativement à août 2018.

Dans l'ensemble, la valeur moyenne mensuelle des produits en acier importés des États-Unis de juillet 2018 à mai 2019 était inférieure de 30,5 % à la moyenne mensuelle observée en 2017. Cependant, le prix mensuel moyen des formes primaires et produits semi-ouvrés de fer et d'acier a augmenté au cours de cette même période, en hausse de 22,0 % par rapport à celui observé en 2017.

Les importations en provenance des États-Unis se sont légèrement redressées de 3,4 % en juin 2019 à la suite de l'annulation des droits de douane.

Graphique 3 Importations de produits tarifés en acier, en aluminium et d'autres produits en provenance des États-Unis

millions de dollars



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées et sur une base douanière.
Source(s) : Programme du commerce international canadien de marchandises.

Baisse modérée des importations canadiennes de produits en aluminium en provenance des États-Unis après la mise en œuvre des tarifs douaniers

Alors que les importations canadiennes de produits en acier ont été particulièrement touchées par ces tarifs de rétorsion, l'incidence sur les importations de produits en aluminium était plus modérée. Au cours des mois suivant l'annonce de tarifs douaniers de 10 % (juin 2018), les importations du Canada de produits en aluminium en provenance des États-Unis ont légèrement augmenté de 3,6 %.

À la suite de l'instauration de ces tarifs douaniers, les importations de produits en aluminium ont diminué de 5,8 % en juillet 2018, puis ont connu une baisse régulière et modérée de 14,1 % comparativement à mai 2019. Malgré ces baisses, la valeur mensuelle moyenne des importations de juillet 2018 à mai 2019 était de 3,9 % en dessous de la moyenne mensuelle en 2017, lorsque ces tarifs supplémentaires n'entraient pas en jeu.

Malgré l'élimination des tarifs douaniers à la fin du mois de mai, les importations de produits en aluminium en provenance des États-Unis ont diminué de 3,9 % en juin 2019.

Hausse prononcée des importations canadiennes d'autres produits tarifés en provenance des États-Unis, suivie d'une baisse marquée après la mise en œuvre des tarifs douaniers

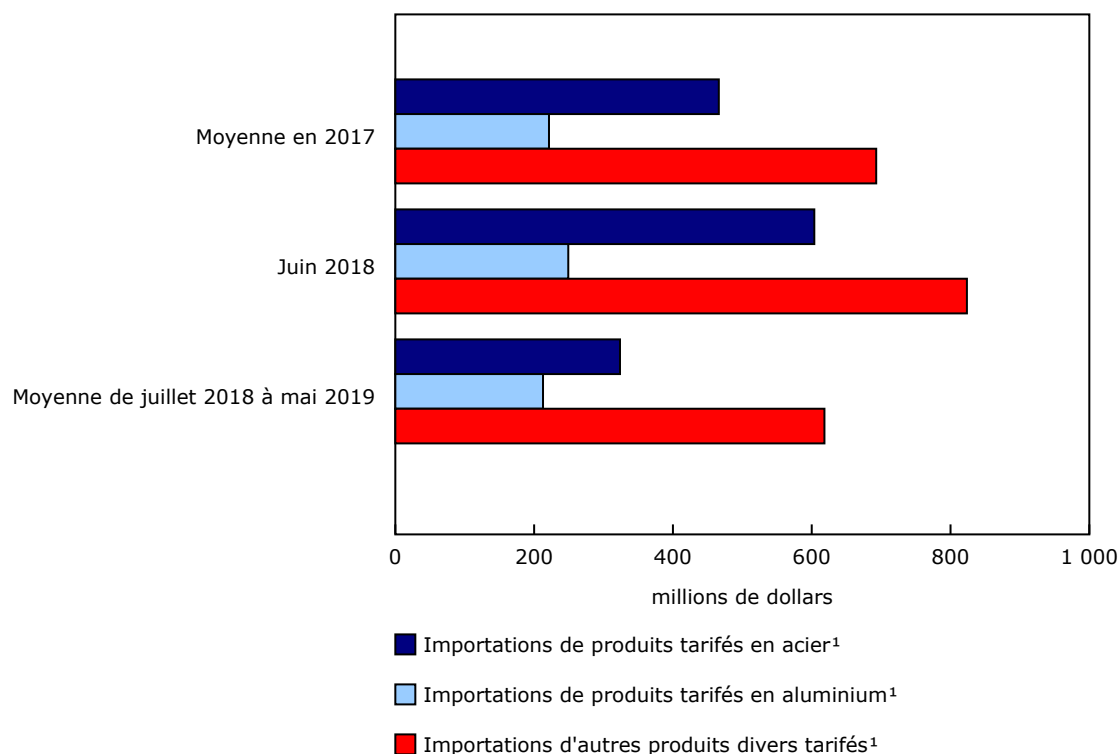
En plus des produits en acier et en aluminium, le Canada a mis en place des tarifs douaniers sur les importations de divers autres produits américains. À l'instar de la tendance observée pour les importations de produits en acier et en aluminium au cours de cette période, les importations de ces autres produits ont augmenté après l'annonce des tarifs douaniers et ont diminué après leur mise en œuvre. En fait, ces importations ont augmenté de 16,8 % en juin 2018, suivies d'une baisse de 22,0 % en juillet, le premier mois où elles ont été soumises à des tarifs de rétorsion. En mai 2019, les importations ont baissé encore de 2,8 % comparativement à août 2018.

À la suite de la mise en œuvre des tarifs douaniers, la valeur moyenne mensuelle des importations a été de 10,8 % inférieure à la moyenne mensuelle de 2017, la valeur de ces importations ayant atteint son plus bas niveau en septembre 2018.

Comme pour les produits en aluminium, les importations de ces autres produits n'ont pas connu de reprise immédiate en juin 2019, en baisse de 3,8 % le premier mois suivant l'expiration des droits de douane.

Graphique 4

Valeur moyenne mensuelle des importations en 2017, avant l'application de tarifs canadiens en juin 2018, et pendant la période tarifaire



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées et sur une base douanière.
Source(s) : Programme du commerce international canadien de marchandises.
 1. En provenance des États-Unis.

Les valeurs des exportations et des importations de produits tarifés sont à peu près aux mêmes niveaux depuis le début de 2018

Les produits en acier et en aluminium qui ont été sélectionnés par le gouvernement américain pour faire l'objet de tarifs représentaient environ 16,6 milliards de dollars en exportations canadiennes en 2017. En guise de représailles, le gouvernement canadien a décidé de cibler une valeur égale en importations en provenance des États-Unis. Même si la mise en œuvre de ces tarifs douaniers a entraîné une forte volatilité de la valeur des échanges commerciaux mensuels, depuis janvier 2018, la valeur des exportations et des importations du Canada de produits tarifés est restée sensiblement la même (22 milliards de dollars).

La valeur des droits perçus au Canada et aux États-Unis augmente

Il ressort clairement que la mise en œuvre des tarifs douaniers a entraîné une augmentation de la valeur des droits perçus par les gouvernements canadien et américain au cours de cette période. Les droits perçus sur les importations canadiennes d'acier, d'aluminium et d'autres produits tarifés en provenance des États-Unis ont fortement augmenté, passant d'une moyenne mensuelle de 46,9 millions de dollars en 2017 à 189,7 millions de dollars après l'application des tarifs de rétorsion. Le ratio des droits perçus à la valeur des importations totales du Canada en provenance des États-Unis est passé de 0,2 % en juin 2018 à 0,7 % en juillet 2018.

En ce qui a trait aux exportations du Canada, les droits perçus par le gouvernement américain sur les produits canadiens en acier et en aluminium ont augmenté davantage que les droits perçus par le Canada sur ces produits. En 2017, les États-Unis ont perçu en moyenne 24,2 millions de dollars de droits par mois, pour ensuite s'élever à 205,0 millions de dollars par mois en moyenne après la mise en œuvre des tarifs américains. Le ratio entre les droits perçus et le total des importations par les États-Unis de produits canadiens a augmenté, passant de 0,1 % en mai 2018 à 0,6 % en juin 2018.

Note aux lecteurs

Les valeurs agrégées examinées dans le présent document correspondent aux codes du Système harmonisé (SH) qui ont été soumis à des tarifs douaniers et ne comprennent que les échanges commerciaux avec les États-Unis. Deux codes d'aluminium américains précisés dans la Proclamation présidentielle ajustant les importations d'aluminium aux États-Unis (moulages et forgeages d'aluminium inclus dans les codes 7616.99.51.60 et 7616.99.51.70 du Harmonized Tariff Schedule of the United States) sont exclus des valeurs sur les exportations canadiennes d'aluminium. Dans la classification canadienne des exportations, ces produits sont combinés à d'autres produits qui ne sont pas visés par les tarifs américains.

Les données sur les prix sont agrégées au niveau du groupe du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) et comprennent les échanges commerciaux avec tous les pays, pas seulement ceux avec les États-Unis. Les codes du SH pour l'acier et l'aluminium soumis à des tarifs sont inclus dans ces groupes (311, 312, 321 et 327), ainsi que d'autres codes du SH non soumis à des tarifs.

Les définitions de données et la qualité des données

Les données canadiennes sur le commerce international de marchandises qui se trouvent dans le présent rapport sont établies sur une base douanière et sont désaisonnalisées. Les prix sont fondés sur les indices de prix agrégés de Paasche (pondération courante) (2012 = 100). Les volumes, ou dollars constants, sont calculés selon la formule de Laspeyres (2012 = 100).

Les « droits de douane » représentent la valeur des droits perçus sur la base des taux de droit appliqués aux importations classées dans le SH conformément à ce qui est énoncé dans le Tarif des douanes, ainsi que les droits de douane perçus en fonction des biens assujettis à des droits compensatoires, à des droits antidumping et à d'autres subventions en vertu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation. Les valeurs des droits de douane ont été déclarées par l'importateur sur les formulaires « Douanes Canada – Formule de codage » lorsque les biens ont été présentés à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) aux fins d'importation au Canada. Vous trouverez plus d'information sur le [site Web de l'ASFC](#).

Les valeurs des droits de douane figurant dans ce rapport ne représentent pas nécessairement les montants des droits acquittés.

Le ratio des droits de douane aux importations est calculé en divisant la valeur des importations par la valeur des droits de douane; il est exprimé en pourcentage.

Les données du United States Census Bureau

Les statistiques sur le commerce international du United States Census Bureau publiées le 3 juillet 2019, lesquelles étaient exprimées en dollars américains, ont été converties en dollars canadiens en utilisant la moyenne mensuelle du taux de change quotidien à la fin de la journée de la Banque du Canada.

Le United States Census Bureau fournit la note suivante concernant les données relatives aux « droits de douane calculés » : [traduction libre] « Les estimations des droits calculés ne reflètent pas nécessairement les montants des droits acquittés et doivent donc être utilisées avec prudence. L'inclusion dans les chiffres de certains produits américains retournés après transformation et assemblage à l'étranger, pour lesquels une partie de la valeur est éligible à la franchise de droits, peut entraîner une certaine surestimation de ces chiffres de droits. Dans les cas où les articles sont passibles de droits de douane à des taux divers ou spéciaux, une valeur en douane est indiquée, mais aucun droit n'est calculé. Il existe donc une sous-estimation dans les estimations des droits calculés dans la mesure où ces situations existent. »

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2201.

Pour de plus amples renseignements sur les droits de douane sur les importations et les tarifs douaniers du Canada, veuillez consulter [Droits de douane sur les importations du Canada, 1988 à 2018](#). Pour des données sur les valeurs des importations et des droits de douane du Canada, veuillez consulter [Valeurs des importations du Canada et des droits de douane en provenance du monde et des États-Unis](#). Pour obtenir des données sur les incidences des tarifs sur les industries canadiennes, veuillez consulter [Faits sur certaines industries canadiennes touchées par les tarifs](#).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nita Boushey au 613-404-4965 (nita.boushey@canada.ca), Division du commerce et des comptes internationaux.